



Y a t'il une vie après les élections ?

« **L**'essentiel n'est pas de voter mais de lutter... », voilà ce que pourrait être le message de la CNT pour ces élections. Cela n'étonnera certainement pas ceux qui nous connaissent déjà et qui ont croisé nos drapeaux rouges et noirs dans les manifestations... Quant à ceux qui nous côtoient dans leur établissement, ils savent que la résignation et le paritarisme n'ont rien à voir avec nos pratiques. Les autres, qui nous découvrent pour la première fois, comprendront mieux peut-être, à la lecture de ce bulletin, les raisons de notre boycott des élections paritaires, que ce soit à l'échelon départemental ou national...

Les raisons d'un boycott

Ce n'est pas le fait de voter qui nous révolte : nous votons sans état d'âme lorsqu'il s'agit de prendre une décision ensemble (en réunion ou en assemblée générale par exemple)...

Ce qui nous révolte, c'est de penser que le seul résultat de décembre sera le partage des « places », des heures de « délégation » et de « décharges »... toutes ces choses qui feront que nous verrons un peu moins certains syndicalistes sur le terrain ! A la CNT, nous refusons ce syndicalisme qui demeure l'affaire de professionnels ou de semi-professionnels. Si personne ne travaille à notre place, que personne ne décide à notre place : c'est la base de la pratique autogestionnaire !

C'est aussi le fait que ces élections vont une fois de plus justifier cette plaie du syndicalisme : la cogestion ! Ceux qui n'ont rien en commun s'assoient autour d'une table pour un simulacre de négociation... afin que ce soit toujours les mêmes qui au bout du compte décident ! Car rappelons-le, le rôle des structures paritaires (CAP, CTP, etc.) n'est que consultatif. Ces structures ont été conçues pour « calmer le jeu » en institutionnalisant et en individualisant la négociation aux dépens des luttes collectives. Elles ne sont compétentes que pour les « litiges d'ordre individuel ». Du point de vue de l'État-patron, elles fonc-

tionnent magnifiquement. Et quand « nos » représentants ne se flattent pas de faire passer la pilule à ceux qu'ils sont censés défendre, ils prétendent collecter des informations et ils se vantent de « contrôler » l'administration.

Les résultats sont-ils probants ? Contrôlent-ils l'administration lorsqu'il faut titulariser sans condition de concours les précaires jetés au chômage ou lorsqu'il faut maintenir des classes et des effectifs suffisamment bas pour développer des pédagogies réellement au service des élèves ? Non ! Diffusent-ils les informations pour impulser revendications et luttes collectives et solidaires ? Non !

De plus, qui les contrôle, eux ? A qui rendent-ils des comptes lorsqu'un mouvement d'ampleur vient bousculer leurs habitudes de salon ? Quelles mobilisations efficaces (suppressions de postes, annualisation, précarité, etc.) ont-ils initiées à partir de ces précieuses infos dont ils sont, avec l'administration, les dépositaires (dépositaires privilégiés mais tenus « à l'obligation de discrétion professionnelle »). Qui les mandate pour bloquer systématiquement les revendications des salariés et des précaires (ces derniers étant d'ailleurs interdits d'élections) ?

Une parodie de démocratie

Nous sommes de ceux qui n'attendent rien de cette parodie de démocratie, machine électoraliste à entretenir les « grades », les catégories et la division syndicale... Ces élections professionnelles postulent qu'il n'existe pas d'exploitation collective des salariés mais simplement des problèmes individuels qui peuvent se régler par la « participation des salariés-citoyens » aux commissions consultatives paritaires.

Le bilan rapide de ces dernières années de luttes (auxquelles la CNT a participé aux côtés des salariés et des précaires), démontre qu'il y a bien une vie après les élections... et que c'est celle-là que nous voulons vivre avec vous !

Assemblée générale : mode d'emploi

Très simple une AG

Quelques règles au sujet du tour de parole et de l'ordre du jour... et on peut commencer ! Comme tout le monde est à égalité, le président (qui fait respecter le temps imparti et l'ordre du jour approuvés par l'assemblée), le distributeur de parole et le secrétaire de séance (celui qui prend des notes pour le compte-rendu) changent fréquemment. À chaque séance c'est mieux (on le fait bien en classe avec des enfants, ce devrait être possible avec des adultes).

Un peu plus compliqué

Comment passer de l'AG d'établissement ou d'arrondissement à l'AG de ville, de département ou de région ? Et à la coordination nationale (qui tâche de rassembler à l'échelle du pays l'ensemble des Ag en lutte) ? Deux tendances se sont dégagées lors du mouvement de mai-juin 2003... L'une voulait d'abord lancer le mouvement à partir des présents, simples militants de la lutte ou représentants d'AG (pas toujours élus). L'autre voulait qu'à tout niveau, des délégués mandatés soient élus et envoyés pour transmettre les volontés de l'assemblée (volontés dûment rédigées dans une motion). À la CNT, nous sommes partisans du mandatement. Sans ultimatum au début (pour effectivement laisser le mouvement monter), mais aussi parce que le contrôle du mandatement n'est pas toujours évident, qu'il faut mettre au point des règles de proportionnalité (un délégué = tant de grévistes ou d'écoles) et que dans les deux « camps » on a passé beaucoup de temps à s'empailler sur cette question.

L'essentiel est que les AG

- rassemblent le plus de grévistes possible (et pour cela, si les militants - sans nier leur diversité - enterraient parfois la hache de guerre, ce ne serait pas plus mal !),
- débattent sereinement, avec compte-rendu et sans intervention des animateurs quand les interventions leur déplaisent (c'est le "minimum démocratique"),
- soient décisionnelles (leur avis est celui des personnels en lutte ; il doit primer dans toute discussion avec ceux "d'en haut" ; les syndicats doivent s'y plier car, s'ils nous paraissent utiles - mémoire et continuité du combat des salariés, réseau militant, appui pratique -, ils sont divers et ne représentent qu'une partie des personnels).

La CNT sur internet

Lettre d'informations locales et régionales :

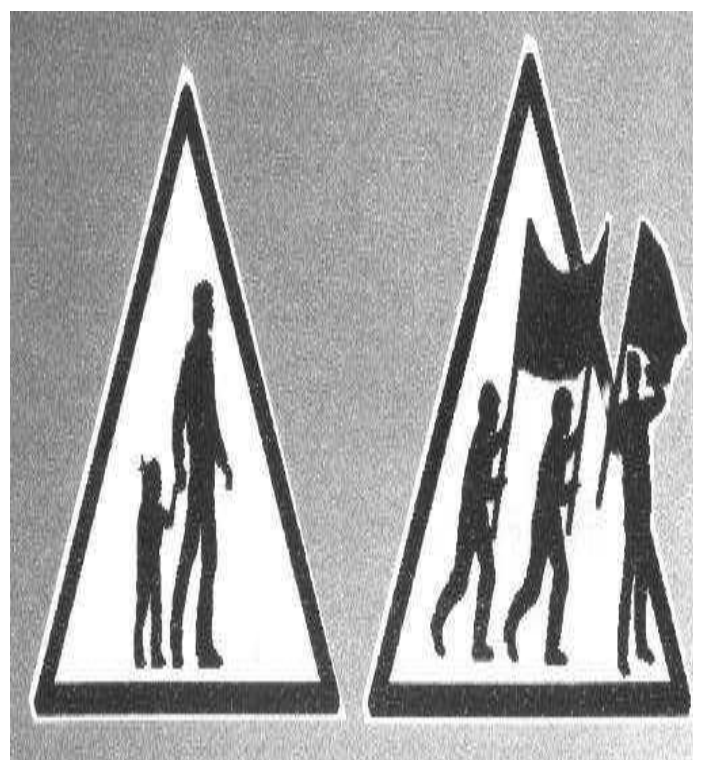
C'est ouvert aux sympathisants et vous pouvez supprimer ou suspendre votre inscription à tout moment d'un simple clic. Pour vous y inscrire, envoyez un courriel à :

liste-cnt-infos-nord-subscribe@cnt-f.org

Site de l'union régionale :

Des renseignements sur le syndicat, un agenda sur les luttes en cours, des textes d'analyse, des tracts et affiches à télécharger, des horaires de permanence...

<http://www.cnt-f.org/59-62>



UNE AUTRE ÉCOLE... POUR UNE AUTRE SOCIÉTÉ !

Un syndicalisme interprofessionnel

Afin de combattre tout corporatisme, la CNT-éducation réunit l'ensemble des personnels, précaires ou titulaires, travaillant dans le secteur éducatif public et privé (instituteurs, professeurs, agents administratifs et techniques, etc.). Elle syndique également des lycéens et des étudiants et agit en étroite relation avec les autres syndicats de la CNT (chômeurs, salariés de l'industrie, etc.).

Un syndicalisme autogéré

La CNT-éducation est le seul syndicat qui refuse de participer aux élections paritaires. Elle fonctionne donc sans permanent (ses militants sont bénévoles et ne bénéficient d'aucune "décharge" syndicale, contrairement aux autres organisations). Les décisions sont prises en assemblée générale. Les délégués - élus sur des mandats précis - sont révocables à tout moment.

Un syndicalisme de transformation sociale

La CNT-éducation ne limite pas la lutte syndicale aux nécessaires revendications à court terme. Elle combat l'organisation capitaliste et hiérarchique de la société actuelle ; elle lutte pour un changement radical, égalitaire et autogestionnaire de l'école et de la société.

Un syndicalisme de combat

La CNT-éducation rejette toute idée de cogestion ou de collaboration avec les dirigeants du système éducatif. Ses moyens d'action sont ceux du mouvement social lorsque celui-ci décide de renouer avec les pratiques du syndicalisme révolutionnaire : grève générale et reconductible, désobéissance civile, occupations, auto-organisation (coordinations, collectifs syndiqués / non syndiqués...), etc.

Un syndicalisme porteur d'un projet éducatif et pédagogique

Si la CNT-éducation défend le service public d'éducation, elle n'en porte pas moins un regard critique sur son fonctionnement actuel (élitisme, individualisme, privatisation rampante, bureaucratie, etc.). Elle prône l'utilisation de pédagogies individuelle et socialement émancipatrices ainsi que la laïcité (indépendance de l'école vis à vis des curés, des patrons, des politiciens et des militaires) et la mise en place de la démocratie directe au sein des établissements scolaires.

Un syndicalisme internationaliste

Tant au niveau européen que mondial, la CNT-éducation tente de développer des relations de solidarité et de lutte avec les organisations partageant ses orientations.

Seule la lutte est payante !

La participation paritaire cautionne les désastreuses politiques budgétaires et pédagogiques du ministère et entretient le fatalisme de la « communauté éducative ».

La délégation de pouvoir, sans contrôle ni révocabilité des mandats, favorise les pressions individuelles sur les élu(e)s et le désinvestissement des personnels (combien de suppressions de postes, de classes, d'emplois précaires comme les assistants d'éducation sont entérinés par les élus ?).

Les élections par « collègues » (élèves, parents, enseignants, ATOSS) entretiennent les divisions chez les acteurs de la communauté éducative et les syndicats alors que la lutte nécessite l'unité inter-catégorielle et inter-syndicale à la base.

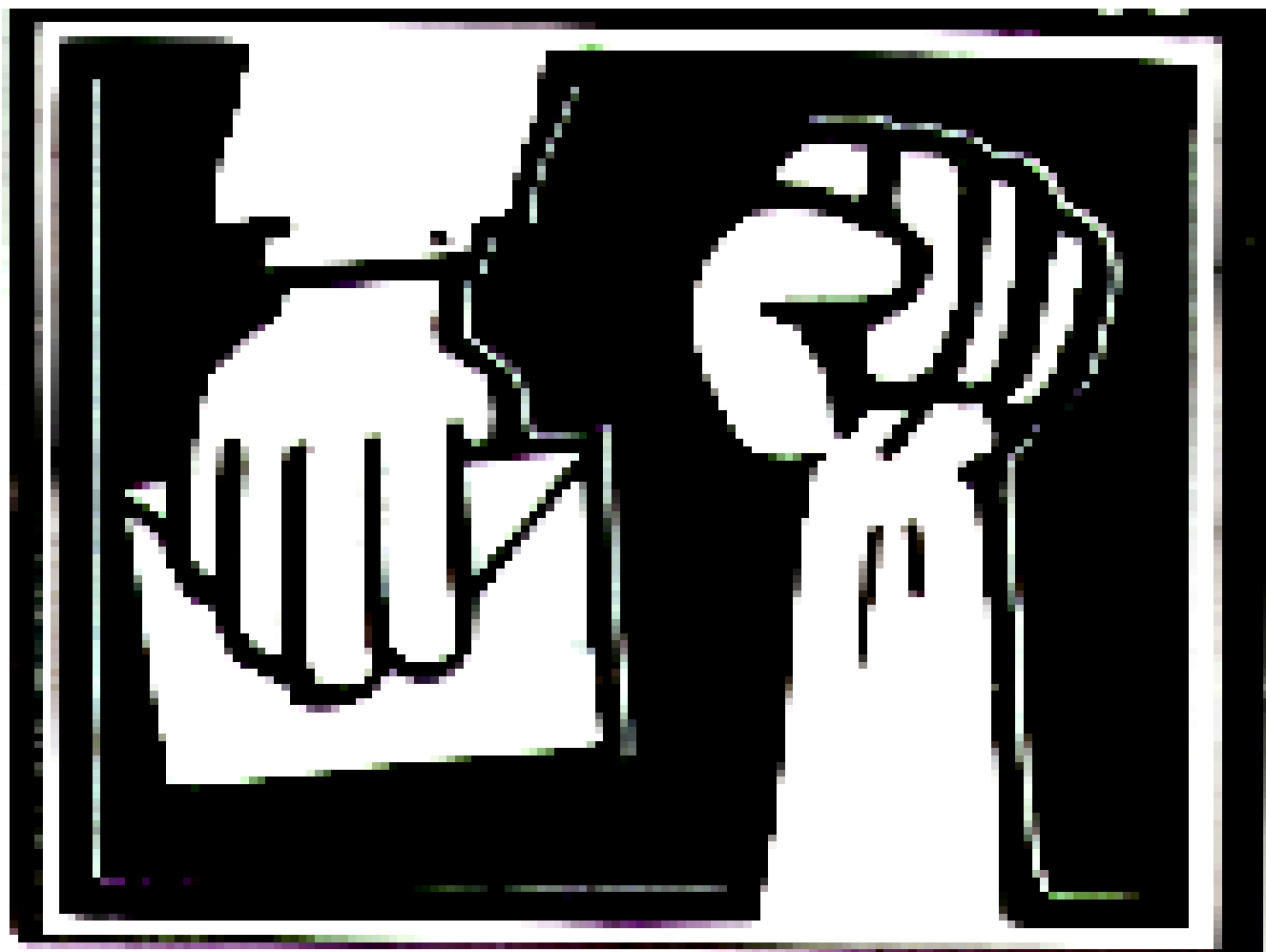
Ni angélique ni dogmatique, notre position est le fruit d'une analyse empirique du système paritaire : seule la lutte paye ! Lorsque nous votons, nous remettons notre souveraineté (le rôle des élus paritaires n'est que consultatif) pour un temps déterminé à une ou plusieurs personnes. Les élus sont considérés comme agissant selon notre volonté.

L'erreur est là ! Durant ce laps de temps, ils sont incontrôlables par les électeurs, ils ne sont pas révocables ! Voter dans ces conditions, c'est donc abdiquer. La représentation induit la dépossession de soi. Un être dépossédé n'a plus aucun pouvoir, il n'est plus qu'un représenté et son rôle dans la démocratie s'arrête là. En confisquant la représentativité à leur seul profit, les élus signifient de fait la fin de la démocratie (à l'inverse de la démocratie directe) et entretiennent les bases du système d'exploitation en usurpant la volonté de la base.

Pour nous, il est important de se réapproprier les luttes, important aussi de s'organiser en assemblée générale souveraine, c'est à dire que tout est discuté et décidé devant les individus formant l'assemblée. Et s'il s'agit de mandater des personnes, elles le sont sur un point précis et doivent rendre compte de leur efficacité devant l'assemblée. En cas d'échec, elles sont révoquées et d'autres sont mandatées à leur place.

L'histoire des luttes sociales et l'observation plus immédiate des conflits dans l'éducation prouvent que les luttes se construisent dans les AG par les grèves unitaires à la base (contre les suppressions de postes, contre la précarité ou les « contre réformes » gouvernementales) et non dans les conseils d'administration ou les commissions paritaires.

Voter utile, c'est voter la grève !



Boycottons la cogestion !

Confédération Nationale du Travail
Fédération des Travailleurs de l'Éducation

1 rue Broca - 59000 Lille - Tél : 03 20 56 96 10

Courriel : ssec5962@cnt-f.org

